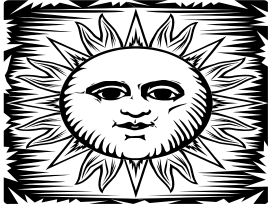


A SUD



LE SOLEIL BRILLE

GRATITUDE

Les responsables départementaux courtisans (FO-CFDT) reçoivent leurs récompenses à chacun leur tour. Après la célèbre Arlette (FO), c'est au tour de René, son alter égo de la CFDT d'obtenir sa promotion. Il faut dire que la Poste leur doit bien ça : Toutes ces signatures pour nous Postiers du terrain, synonymes de dégradation de nos conditions de travail, de reprises d'emploi... Toutes

ces signatures, ça vaut de l'or pour la Poste, alors pas d'ingratitude pour la Cour ! Aux stylos, citoyens, courtisans, signez des deux mains n'importe quel accord et récompense vous obtiendrez !

SÉVICES POSTAUX

(Canard Enchaîné du 3 août 2016)

Le service communication de la Poste est vraiment timbré. Au lieu, comme chaque année au mois d'août, de jouer les mendiants aux abois, obligés d'augmenter le prix des timbres pour éviter le naufrage, le groupe affiche une **solide croissance** pour le premier semestre (« Les Echos » du 30 juillet 2016).

Ainsi, le jour où La Poste annonce la hausse du prix du timbre rouge de 80 à 85 centimes et celui du timbre vert de 70 à 73 centimes, elle revendique aussi une hausse de 2,2 % de son chiffre d'affaires. Ce qui, toujours, selon « Les Echos » confirme la bonne adaptation du groupe La Poste à la révolution numérique, alors que l'augmentation du prix du timbre est justement censée compenser la chute des ventes engendrée par les communications électroniques. Car, si l'entreprise est pénalisée par la branche courrier, en baisse de 0,6 %, elle se rattrape largement avec son activité colis, en croissance de 2,7%. Mais il lui suffira sans doute de claironner que la lettre économique en France reste la moins chère d'Europe pour que cette hausse de 3,1% passe comme une lettre à la poste... »

LE BAL DES COCUS

Il ya quelques mois, les organisations syndicales « réformistes » CFDT et FO se jetaient, accompagnées par les 3 pieds Nickelés (CGC, UNSA, CFTC) dans la signature d'un accord national au guichet censé améliorer les conditions de travail des collègues.

Il était, notamment, stipulé que, concernant les EAR, ils devaient basculer, à court terme, sur le niveau II-3.

Parallèlement, la Direction Régionale Touraine-Berry nous convoquait afin de dénoncer l'accord local sur les EAR et nous jurait, « la main sur le cœur », qu'il était hors de question d'envisager la disparition de ce qui reste des EAR... Parole de patron... On voit ce que cela donne actuellement avec la décision du national de liquider cette profession (environ 2000 agents) afin de les remplacer par des intérimaires !

Au-delà du mépris total de la direction pour la spécificité de nos métiers, c'est aussi un sacré mépris pour les individus en promettant aux collègues de les classer II-3 (pour celles et ceux qui ne l'étaient pas encore) et en matérialisant cette promesse par la suppression de leur poste (sans promotion évidemment) !

Quant aux signataires de l'accord, les mêmes qui nous bassinent à longueur d'année, sur leur « sens de la responsabilité », on vous laisse juge de la pertinence de leurs analyses et de leurs engagements...

3639 :
AÏE, AÏE, AÏE !

Il est impossible de joindre les centres financiers dans les bureaux de poste, l'attente est longue et on finit par te dire qu'il faut rappeler ultérieurement. Tous les centres financiers sont touchés, il n'y a plus personne au bout du fil depuis la mise en place de la nouvelle réorg des centres appelée Excello.

A La Source, suppression d'un service clients, découverts non traités ; à Bordeaux, pétition et délégation de masse du personnel avant l'été ; à Nantes, improvisation permanente, colmatages et ajustements des services ; à Marseille, le nombre d'arrêt de travail par agent est de 28 jours par an ; à Rennes plus de 5.000 restes à la direction solution client ...

Nous, on appelle ça la casse des centres financiers avec suppression massive d'emplois et tout cela afin d'augmenter le PNB.

Téléchargeons l'application
Sortons dans la rue et jouons à



RETRAIT LOI TRAVAIL GO !

NON A LA LOI TRAVAIL, OUI AU PROGRES SOCIAL

Grève jeudi 15 septembre 2016 et
manifestation interprofessionnelle
à 10 h 00, Place de la Liberté
à TOURS

ARRIVEE EN FANFARE DEPART EN CATIMINI !

Nous connaissons tous et toutes dans nos bureaux à l'Enseigne des collègues apprenti(e)s dont le contrat s'est terminé fin août.

Il est bien triste voir même pitoyable de les voir partir sans aucun espoir d'embauche alors que la boîte avait fait un tapage médiatique sur le recrutement d'ARCU. Leur départ après deux ans de bons et loyaux services se fait sans tambour ni trompette et leur avenir est Pôle Emploi. Dur, dur !!!

Il est des infos qui restent bien cachées. Le 22 juin, l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) a infligé une amende de 1,5 million d'euros à La Banque Postale pour insuffisance d'informations concernant la commercialisation d'un fonds commun de placement (FCP). En 2006, La Banque Postale commercialise deux FCP (Progression et Progression 2006), ces deux produits étant composés d'actions et d'obligations. Ils garantissaient normalement un capital au bout de 8 ans de détention. Or ce n'était pas vrai et certains détenteurs ont perdu 30% de leur mise !

ORGANISATION INNOVANTE ?

Y avait quelque part dans un bureau de l'agglomération Tourangelle, des facteurs qui travaillaient bien avec des horaires décents, qui leur permettaient de se restaurer comme le suggère elle même La Poste dans des flyers, comme le préconise aussi la médecine du travail. Pour nous y inciter, on nous attribuait même des tickets restaurants !

Et puis voilà qu'une promesse "d'organisation innovante" nous est présentée. Alors pourquoi innovante me direz-vous ? Et bien parce qu'on allait pouvoir commencer à travailler à 4 h du matin (sic) finir après 20h le soir (resic) et en plus le samedi jusqu'à 17h (reresic)...

Et puis la promesse aussi, malgré ces chamboulements d'horaires de continuer à nous attribuer les tickets restos. C'était pas illogique, c'est vrai qu'on puisse continuer de manger même à n'importe quelle heure !

Sauf que le dicton "Les promesses n'engagent que ceux qui les croient", s'est une nouvelle fois vérifié. Les tickets restos se sont envolés et " l'arnaque innovante " pour les postiers dans l'affaire, c'est une grosse claque au porte monnaie ! Et une sacrée économie pour La Poste... Qui continue d'augmenter ses bénéfices (jusqu'à ce qu'on en crève ?)

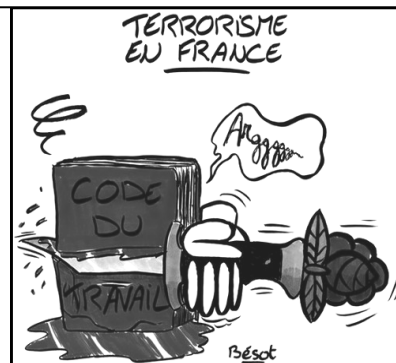
PS : nous tenons à remercier également les signataires "co-irresponsables" de cette arnaque, c'est à dire ceux qui n'ont pas besoin de tickets resto puisqu'ils bouffent dans la gamelle des patrons :

FO et CFDT, comme d'hab'...

PAS CON (OU PLUTÔT SI)

Quand l'imagination est au pouvoir... On croit rêver, et pourtant, ce n'est pas une blague : Dans le cadre de la semaine de la mobilité, la direction du réseau 17-79 organise, du 19 au 23 septembre, un challenge « Nombre de pas ». Equipés de podomètres, les participants, en équipe, devront faire le plus grand nombre de pas par établissement. A gagner, pour le bureau vainqueur un vélo électrique (pour l'établissement), pour le deuxième deux trottinettes (pour l'établissement), et pour le troisième une trottinette.

Verra-t-on dans ces bureaux les agents marcher en rond autour des clients leur podomètre en main, ou faire trois fois le tour de leur chaise avant de s'asseoir ? Rester marcher dans le bureau après la fin de service pendant une heure ou deux avant de rentrer chez eux ? Allez, par les temps qui courent, on peut tout imaginer !



PERTES EN LIGNE

PAS DE BRAS ?

PAS DE CHOCOLAT !

Un retraité de La Poste s'est récemment présenté au restaurant inter-entreprise des « deux lions » (proche EDF) avec lequel notre direction a établi cette année, une convention.

Surprise lorsque son plateau repas est passé à la caisse : On lui a gentiment expliqué que la réduction ne concernait pas les retraités, et qu'il fallait payer plein pot.

S'agit-il d'un excès de zèle de la personne qui tient la caisse, d'une consigne mal passée, ou est-ce à dire que lorsqu'on n'est plus un postier en activité, le droit de se nourrir correctement et à un prix abordable n'est plus d'actualité ?

Quelle platitude...